

## **CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE ÉRASME**

### **Projet de procès-verbal**

### **16 janvier 2026 -Visioconférence**

#### **Etaient présent.es ou représenté.es**

##### **Directrice de l'école doctorale :**

Sandra RIGOT

##### **Directrice adjoint de l'école doctorale :**

Emmanuelle SAVIGNAC

##### **Représentant.es des unités de recherche :**

Yanita ANDONOVA, directrice du LabSIC représentée par Emmanuelle SAVIGNAC

Nicolas CLINCHAMPS, directeur IDPS

Aurore MARGAT, directrice du LEPS,

Vincent BERRY, directeur d'ISMEE

Carine VASSY, directrice adjointe de l'IRIS

François MOREAU, directeur de ACT

Malika MANSOURI, directrice de l'UTRPP

Corinne Luxembourg, directrice de PLEIADE représentée par Cécile Fourrel de Frette.

Camal GALLOUJ, directeur du CEPN

Carole BAEZA, représentant du CEPED

##### **Personnels BIATSS :**

Isabelle POTIER, Gestionnaire administrative et financière des unités de recherche IRDA et IDPS, représentée par Nicolas CLINCHAMPS,

Corinne GAUTHIER, Gestionnaire administrative et financière de l'unité de recherche CEPN,

##### **Représentant.es des doctorant.es :**

Alice BETOULE, représentée par Filippo GREGGI

Filippo GREGGI,

Alice CLAVEL, représentée par Timothy BOURBOTTE

Timothy BOURBOTTE,

##### **Personnalités extérieures :**

Guillemette DE LARQUIER,

Françoise SULLET-NYLANDER, (visioconférence), représentée par Sandra RIGOT

Thomas JOUANLANNE de plaine commune

##### **Invité.es permanent.es :**

Sandrine CARON, Coordinatrice des écoles doctorales

Cynthia SOUMIGRAY, Gestionnaire de l'école doctorale

#### **Ordre du jour**

1. Approbation des sujets contrats fléchés pour la campagne 2026.

## 1. Approbation des sujets contrats fléchés pour la campagne 2026.

Sandra RIGOT fait un point sur les sujets fléchés envoyés par les unités de recherche.

- Pléiade – Direction : Corinne Luxembourg et Flaminia Paddeu  
*Faire ses courses dans les espaces périurbains : inégalités de genre, de mobilité et d'accessibilité alimentaire*
- CPEN – Direction : Béatrice Dumont  
*Energy Renovation Decisions in Condominiums: A Theoretical and Empirical Analysis of Heterogeneous Incentives and Collective Dynamics*
- IRIS – Direction : Patrick Chariot et Fanny Salmon  
*Violences, pratiques addictives et troubles psychiques en période périnatale : traces, invisibilité et invisibilisation*
- UTRPP – Direction : Amos Squverer, Catherine Matha et Malika Mansouri  
*Comment se dit la souffrance psychique ? Psychanalyse et société*
- ACT – Direction : Dany Lang  
*Modélisation de l'emploi garanti dans la transition écologique en France*
- LABSIC – Direction : Claire Blandin et Alexis Geers  
*Le Salon des arts ménagers : les médiations de la communication industrielle pour le développement de la consommation*

Sandra RIGOT informe que le bureau s'est réuni afin d'évaluer les six propositions, conformément à la procédure indiquée dans le règlement de l'École doctorale.

Elle rappelle la composition du bureau, qui comprend quatre membres :

- Madame Emmanuelle Savignac, directrice adjointe de l'ED ;
- Monsieur Vincent Berry, directeur de l'ISMEE (anciennement Experice) ;
- Madame Cécile Fourrel de Frettes, directrice adjointe de Pléiade ;
- Madame Sandra Rigot, directrice de l'ED.

Sandra Rigot explique que les sujets ont été évalués au regard des critères qui prévalent dans l'examen des candidatures relatifs aux contrats doctoraux classiques ainsi de leur insertion dans le projet collectif.

Sandra Rigot ajoute que trois lettres de soutien ont été envoyées par des laboratoires. Toutefois, celles-ci n'étaient pas spécifiquement demandées dans l'appel et, par souci d'équité, elles n'ont donc pas pu être prises en considération.

Sandra Rigot précise que les membres du bureau ne prennent pas part aux échanges concernant leurs laboratoires respectifs. Ainsi, étant économiste, elle n'a pas non plus participé aux échanges relatifs au sujet concernant le CEPN.

Sandra RIGOT insiste sur le fait que les six sujets étaient de très bonne qualité. Toutefois, les critères d'évaluation seront davantage détaillés lors des prochains appels, notamment en ce qui concerne la contribution à la littérature, la clarté de la problématique et les données mobilisées. Les sujets devront ainsi être clairement construits et faire preuve de rigueur scientifique.

Sandra Rigot explique que le bureau a été unanime pour considérer qu'une proposition de contrat fléché était moins convaincante, celle de l'UTRPP intitulée « *Comment se dit la souffrance psychique ? Psychanalyse et société* ».

Le dossier présentait en effet moins de détails sur la méthodologie, son sujet et ne comportait pas de bibliographie.

Le bureau propose donc de retenir les cinq autres sujets suivants :

- Pléiade – Direction : Crinne Luxembourg et Flaminia Paddeu  
*Faire ses courses dans les espaces périurbains : inégalités de genre, de mobilité et d'accessibilité alimentaire*
- CPEN – Direction : Béatrice Dumont  
*Energy Renovation Decisions in Condominiums: A Theoretical and Empirical Analysis of Heterogeneous Incentives and Collective Dynamics*
- IRIS – Direction : Patrick Chariot et Fanny Salmon  
*Violences, pratiques addictives et troubles psychiques en période périnatale : traces, invisibilité et invisibilisation*
- ACT – Direction : Dany Lang  
*Modélisation de l'emploi garanti dans la transition écologique en France*
- LABSIC – Direction : Claire Blandin et Alexis Geers  
*Le Salon des arts ménagers : les médiations de la communication industrielle pour le développement de la consommation*

Timothy BOURBOTTE indique que, pour l'un des sujets, la structure était moins formelle et moins explicitement présentée, notamment en ce qui concerne l'encadrement du doctorant et la manière dont celui-ci pourrait être accompagné. Il précise que, dans le sujet du CEPN, l'intégration du doctorant au projet était moins développée, alors que ce critère est particulièrement important pour les doctorant.es. À l'inverse, ce critère était bien pris en compte dans le sujet de l'UTRPP.

Sandra Rigot demande à Monsieur Bourbotte de quel laboratoire il relève, en s'excusant, car les représentants sont nouveaux et elle n'a pas encore pu bien situer chaque représentant de doctorant.

Timothy BOURBOTTE précise qu'il vient du Laboratoire de Communication (LABSIC).

Malika MANSOURI prend la parole et s'exprime sur le sujet proposé par son unité de recherche UTRPP, qui est un sujet dans lequel elle est directement impliquée en tant qu'encadrante. Elle explique que la demande n'a pas été entièrement comprise cette année et que l'équipe a décidé de tenter l'aventure sans maîtriser parfaitement les attentes.

Elle ajoute qu'il ne s'agissait pas d'une thèse dirigée par toutes les personnes indiquées dans le dossier. Elle reconnaît ne pas avoir rempli complètement l'exercice demandé : leur sujet a été présenté de manière plus large afin de permettre à plusieurs candidats de postuler. Il est donc évident que la thèse n'aurait pas été dirigée par toutes les personnes mentionnées.

Elle propose que l'appel soit modifié afin de préciser davantage les attentes, d'indiquer clairement tous les éléments d'évaluation, et d'insister sur les axes de chaque unité de recherche tout en renforçant l'insertion des doctorants.

Malika MANSOURI conclut en soulignant que les unités habituées à réaliser cet exercice ont bénéficié d'un léger avantage et exprime un sentiment d'injustice pour celles qui expérimentent cette nouvelle démarche.

Sandra Rigot indique que le message de Madame MANSOURI Malika est bien entendu.

Emmanuelle Savignac ajoute que les règles de présentation de projets qui existent déjà pour les projets ordinaires seront dorénavant rappelées. Elle reconnaît qu'il subsiste encore beaucoup à préciser des caractéristiques des contrats fléchés et que des précisions sur le fond et la forme seront travaillées.

Elle rappelle également que les contrats fléchés, tout autant que de permettre le recrutement de candidat.es externes, constituent une opportunité d'expression de leur politique scientifique pour les unités de recherche.

Carine Vassy revient sur la nécessité de clarifier les attentes, en soulignant que les lettres de soutien ont pris du temps à être rédigées. Elle précise que, du fait qu'elles n'ont pas été prises en compte, cela représente du temps de perdu.

Sandra Rigot informe que l'appel de l'année prochaine sera différent. Cette année, l'appel a été repris à l'identique de celui de l'année dernière, mais des modifications seront apportées l'an prochain.

Guillemette De Larquier souligne que les critères d'évaluation doivent être clairement indiqués dans l'appel. Elle ajoute que le sujet de l'UTRPP semblait en effet un peu plus léger mais qu'il doit y avoir un effet de mémoire.

Camal GALLOUJ souhaite apporter des informations complémentaires à ce qui a été soulevé concernant le sujet du CEPN. Il ajoute que les informations manquantes étaient indiquées dans la lettre de soutien, qui n'a pas pu être prise en considération. C'est pour cette raison qu'il appuie pleinement ce qui a été dit par tous et insiste sur la nécessité de préciser clairement les critères d'évaluation.

Aurore MARGAT partage cet avis et explique qu'il est vrai que, lorsque l'on ne connaît pas le sujet, il peut être compliqué de l'évaluer. Elle partage également l'avis selon lequel le sujet semble un peu plus léger que les autres sur le produit final, et souligne qu'il est important de clarifier les critères d'évaluation.

Sandra RIGOT soumet donc la liste des cinq contrats fléchés au membre du conseil,

La liste des cinq contrats fléchés proposé par le bureau est approuvée avec :

- 20 pour
- 1 contre

Sandra RIGOT lève la séance 9h40.